53me Année — Nouvelle série — N° 53 — PARAIT LE SAMEDI — Le Numéro : 3 francs — SAMEDI 25 JANVIER 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

LES PURS ENCHANTEMENTS DES BEAUX REVES SUR TERRE

"Le Monge" de Paul Arène ! et le "Jean d'Agrèves" de Melchior de Vogué !

N'allez point vous étonner de ces 2 noms ici rapprochés, puisqu'il s'agit de la même évocation de nos Iles Méditerranéennes ! Et après avoir essayé de vous reconstituer, peut-être maladroitement, le conte inachevé d'Arène sur le « Monge-Poète » j'ai eu l'idée de relire Jean d'Agrèves et pourrais-je vous recommander ce délicat plaisir, car c'est un autre Monge-Rêveur que ce Jean d'Agrèves, officier de marine et habitué aux contemplations, lui aussi, des infinis des flots et qui n'était du reste que le porte-parole de l'historien de Vogué dont je voudrais vous dire aujourd'hui quelques mots ...vous allez voir pourquoi !...

Son livre, paru il y a déjà un demi siècle, ne date pas. L'action se déroulait dans cette Porquerolles que la vie moderne vient de nous abimer.

L'auteur de ce Jean d'Agrèves fut, en effet, dans son temps, un remarquable diplomate doublé d'un brillant écrivain, comme l'est encore le Paul Claudel du « Soulier de Satin » et de « l'Annonce faite à Marie » et il y a ainsi dans notre littérature tel ou tel exemple de très belles « Réussites » de ceux qui n'étaient pas ce qu'on appelle des Romanciers de Métier. Benjamin Constant avec Adolphe et Fromentin avec Dominique n'ont pas écrit de simples autobiographies trop intimes.

Et le tout est de savoir arriver à une « Transposition » nécessaire de ses confidences trop personnelles.

Après avoir passé dans nos grandes Ambassades, de Vogué révéla au public les grands romanciers russes : Tolstoï, Gogol, Tourguéniell, Dostowesky. Son élégance de plume valait celle de sa tenue et « l'Académie Salon » du Pont des Arts lui avait ouvert ses portes avec cet autre Marquis Costa de Beauregard qui possédait la majeure partie du Domaine de Porquerolles, et c'est ainsi que notre Diplomate eut la tentation de venir séjourner dans cette Ile de Rêve et d'y situer le décor de ses aventures fictives et de son pseudo-roman !...

Au lieu des paysages trop exotiques, familiers aux descriptions souvent un peu artificielles des Pierre Loti et des Claude Farrère, Vogué cet autre montagnard de la terre ardéchoise et comme Paul Arène le restait de son même sol un peu âpre, savait qu'il existait au pays de France, et sans vouloir les chercher ailleurs, d'autres terres bénies et susceptibles de tenter l'évocation des poètes ! Les Iles de Lérins du Golfe d'Antibes et celles des Salins d'Hyères, avec leurs végétations luxuriantes pouvaient se prêter à ces mêmes magies d'un style sûr et coloré ! C'est justement ce qu'avait essayé de nous rendre Paul Arène dans ce conte malheureusement inachevé du « Monge des Iles d'Or » et qui transparait cette fois, dans nombre de pages de ce Jean d'Agrèves et qui fut écrit à peu près à la même époque, une époque séparée de la nôtre par je ne sais quels fossés, une époque antidéluvienne, et périmée, dont il est bien porté de sourire.

Et pourtant, c'était le moment où la Pensée Française pouvait s'affirmer avec une certaine grâce et dans un style de choix.

Epoque bien finie, certes, et bien défunte et que mon autre maître Léo Larguier pouvait appeler avec quelque raison : Avant le Déluge ! Mais n'importe, relisez ce Jean d'Agrève et je ne voudrais pas non plus à ce propos avoir l'outrecuidance d'affirmer que Melchior de Vogué fut un peu mon parrain, car vous n'êtes pas sans vous être aperçu que je les collectionne ! Mais quelquefois une brève anecdote sur un écrivain vous le fait aimer ! C'était donc au jour lointain d'une distribution de prix en 1892 qu'il me fut donné de recevoir une de mes vertes couronnes de papier lauré des mains de celui qui venait de faire battre nos poitrines juvéniles par un discours de flamme et d'envolée patriotique ! Et je revois toujours, dans mes souvenirs, et sanglé comme un soldat, dans son habit aux palmes d'Académicien celui qui avait su trouver comme thème de son Allocution d'usage et de son discours des prix, le mot vengeur du poète latin :

Exoriare surgere ex ossibus ultor ! (Il ressurgira de nos ossements humiliés le vengeur de la Patrie et son libérateur).

Et c'est dans un raccourci et un tableau saisissant des gloires et des revers de la France que l'orateur nous avait entrainés dans une ardente évocation et jamais je n'entendis pareille leçon d'histoire de France ! L'histoire, en effet, de ses perpétuels redressements comme si notre pays était toujours destiné à connaître les cimes les plus hautes comme les abimes les plus vertigineux ! Il est peu de Nations, fanfaronnes et vantardes, qui pourraient soutenir la comparaison avec ce que nous autres, nous avons donné au monde, et avec des générosités souvent si peu payées de retour ! J'ai encore dans l'oreille cette vibrante et pathétique adjuration cornélienne sur l'Ultor mystérieux de 70-71 et cet appel prophétique aux revanches futures et aux réparations du Destin ! Et lorsqu'à l'appel aussi de mon nom par le lecteur du palmarès et pour recevoir mon habituel Prix d'histoire, je montais un peu ému sur l'estrade aux crépines d'or, je fis une première infidélité à mon paterne et vieux Directeur de Collège et pour témoigner de mon enrôlement volontaire dans la cohorte sainte, j'eus l'audace d'aller me faire couronner par le futur auteur de Jean d'Agrève !

Paul Arène n'avait-il pas souffert lui aussi, de nos humiliations de 70 ! Et dans son fameux Midi Bouge il devait nous écrire ces belles strophes que l'on ne connait point assez : Demain, sur les tombeaux les blés seront plus beaux ! Serrons nos lignes ! Nous aurons cet été avec la Liberté, du vin aux vignes ! Le Monge-Aède ! Paul Arène avait du souffle ! Il avait eu même en 71 un petit air de crânerie cocardière avec sa chanson de route du Midi Bouge tout est rouge ! Une, deux ! Le Midi bouge ! tout est rouge ! une, deux ! une, deux ! l'on se fichera d'eux ! Et que dites-vous de ce pas cadensé !

Pour une fois, le styliste Paul Arène ne recula pas devant ce mot populaire et vengeur, mais la rime y était encore ! Nous essaierons de dire dans 8 jours, ce que fut, il y a 50 ans, son enterrement de poète au son berceur de la flute rustique, pastorale et fragile, car ce fut calme et pur comme un vers de Virgile ! mais l'auteur de la Géorgique et de l'Eglogue rurale après tous ses bergers champêtres et ses bucoliques Tityres, n'avait-il pas écrit « l'Epitre à Polion » à la mâle éloquence et aux accents nobles et vengeurs, et ne s'était-il pas haussé de même, aux épopées lyriques des Eneides Troyennes de Priam et d'Hector et n'avait-il pas trouvé le premier, le doux Virgilius, le beau vers de l'Ultor qu'un certain jour des prix, debout dans une salle, avec le même envol et une force égale, nous avait rappelé de Vogué Melchior !

Hippolyte SUQUET.

Edouard DEPREUX
Ministre de l'Intérieur
rend hommage aux Maires

Le Préfet des Basses-Alpes a reçu de M. le Ministre de l'Intérieur, la lettre suivante qu'il est heureux de porter à la connaissance de Messieurs les Maires du Département :

« L'année 1946 a été marquée, « comme la précédente, par diverses consultations électorales.

« Ces scrutins nombreux, et souvent complexes, ont démontré à « nouveau le dévouement et la compétence de l'ensemble des maires « des communes urbaines et rurales.

« Je vous serais obligé de bien « vouloir leur transmettre, ainsi qu'à « leurs collaborateurs de tous ordres « au nom du Gouvernement et en « mon nom personnel, mes remerciements pour le concours efficace « qu'ils m'ont apporté.

« Je sais de même le travail parfois ingrat, mais à coup sûr difficile et prolongé, auquel vous ont « astreints, avec vos subordonnés, « ces opérations dont le déroulement « s'est effectué avec précision dans « le calme et dans l'ordre.

« Je vous prie, ainsi que vos collaborateurs, de trouver ici le témoignage de mon entière satisfaction ».

E. DEPREUX.

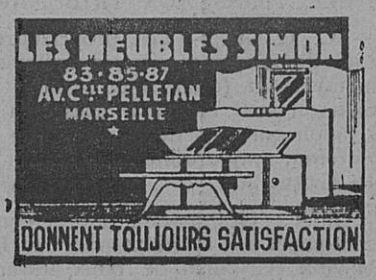

Lettre Ouverte
à mon ami
TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 21 Janvier 1947

Mon Cher Ami,

Nous avons eu une semaine dotée d'un temps superbe qui nous a donné un avant-goût du printemps, si beau en Provence ; même à Paris, le soleil a souri aux provençaux qui s'y trouvent exilés. La neige a dû fondre chez vous, l'hiver n'est pas fini, certes. Mais c'est un entr'acte bien agréable. Aujourd'hui la température est en baisse et le ciel est maussade.

De quoi te parlerai-je, si non de la politique, cette déesse un peu folle, qui nous en fait voir de toutes les couleurs.

Après la guerre de 1914-18, à l'avènement de la Chambre bleu-horizon, le cri dominant était : place aux jeunes ! et les jeunes qui dominaient par le nombre durent cependant faire appel à de nombreux vieillards ou apprentis vieillards. Après la guerre de 39-45 où le monde en général et la France en particulier avaient été secoués jusqu'à l'écoulement, le même cri de : place aux jeunes ! retentit chez nous avec un ensemble et une acuité qui firent trembler les vieux et les mûrs, et même les murs.

Et alors force fut aux sages de laisser faire les autres dont la furia française, une fois calmée, ils s'aperçurent eux-mêmes que tout n'allait pas pour le mieux et que leur bouillante ardeur avait fait quelques dégâts, c'est pourquoi nous voyons aujourd'hui, en tête des équipes de réparation des anciens jeunes comme Léon Blum, comme Vincent Auriol, comme Champetier de Ribes, comme sans doute Edouard Herriot et comme Monsieur Ramadier à qui nous voyons confier la direction du gouvernement définitif de la IVe République malgré ou peut-être à cause des grands succès remportés à la tête du Ravitaillement Général, car nous, pauvres profanes mal renseignés et ignorants, nous avions pris pour des revers ce qui était, peut-être après tout, des victoires !

Tout ceci incitera peut-être les jeunes à faire moins état de leur bouillante sève, en leur donnant à penser qu'en bien des cas l'expérience vaut mieux que les éclats d'une ardeur juvénile insuffisamment éclairée.

Car il est plutôt vexant pour les jeunes équipes, de voir qu'il a fallu faire appel au vétéran Léon Blum, bon diable qui s'était quelque peu fait ermite, pour arrêter la chûte catastrophique du franc par le simple choc psychologique de la baisse légalement impérative et progressive. Cette mesure, énergiquement appliquée, jointe à la liberté commerciale rendue au moment opportun, dans un avenir pas trop lointain, pourra nous sauver de la faillite à laquelle nous conduisaient dare-dare les jeunes et bouillantes cohortes à trois pieds.

Libérer la France de l'oppresseur, c'est beau et c'est bien, mais sauver le pays du naufrage économique et par là les français de la misère, c'est bien aussi. Mais ce sont deux opérations distinctes et on n'a pas obligatoirement les qualités nécessaires à la seconde parce qu'on a eu les qualités indispensables pour la première.

Pour sauver la France de l'invasion, il a fallu posséder : courage, abnégation, ténacité ; pour la sauver de la ruine il faut avoir : intelligence, sagesse et expérience ; toutes qualités françaises qu'on ne possède pas forcément toutes ensemble et au même degré.

Pour bien des raisons il est fâcheux que le vétéran stratège en politique, financier de naissance, de par ses origines, n'ait pas cru pouvoir continuer lui-même l'expérience amorcée ; je crois, mon vieux Titin, qu'il était supérieurement qualifié pour çà. Notre ami Toine me dit qu'il n'a pas confiance en M. Ramadier, il se souvient par trop que le titre le plus récent de notre actuel Ministre de la Justice a été celui qui lui fut octroyé par certains journalistes : *Ramadier-Ramadan.

Comme je te l'ai dit souvent, Toine est une mauvaise langue et j'espère que le président du Conseil en gestation apportera, par ses actes, un démenti éclatant à ses détracteurs. La France en a besoin, tellement !

Au revoir et à bientôt, mon cher ami Titin.

Louis SIGNORET.

SPORTS

SISTERON-VELO

Dimanche dernier le onze Sisteronnais — depuis un mois au chômage — a fait sa rentrée sur le terrain des Mées contre l'équipe locale en un match comptant pour le championnat de Provence 1re division.

Ce match fut très intéressant à suivre, car les deux équipes sont à quelque chose près d'égale capacité. Cependant Sisteron, peut-être mieux reposé sut prendre à son avantage la direction du jeu et s'assura le match par 6 buts à 4.

∴

Demain Dimanche, l'équipe du Sisteron-Vélo se déplacera à Marseille pour rencontrer en match de Championnat, la première équipe du classement, le Cercle Sportif Municipal.

Nous ne voulons pas faire de pronostic, mais si Sisteron retournait avec un match nul, les supporters et dirigeants de notre club local seraient très contents.

Départ du siège, Bar Léon, à 7 heures 30. Prière d'être exact.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Patinage. — Le Ski-Club, on le sait, avait projeté d'établir une patinoire au quartier de Val Gelé en inondant le court de Tennis.

Le Tennis Club s'était fait un devoir de mettre son terrain à la disposition de notre société. Grâce au dévouement des Sapeurs-Pompiers et de leur Capitaine M. Léon Durbesson la chose put se faire.

Un Dimanche matin, puisant l'eau au Buëch, on en déversa 140 m3 sur le terrain. Tout s'était passé à souhait, mais on avait compté sans le redoux. Quinze jours d'une température printanière ont laissé l'eau s'en aller et avec elle les espoirs impatients des futurs patineurs.

Championnat du District. — Le même redoux a nécessité le renvoi du Championnat du District de Lure qui devait se disputer Dimanche 19. Le Concours Fédéral doit subir le même sort et ce n'est que le 16 Février que nos coureurs iront défendre à Barcelonnette les couleurs du club.

BAL. — C'est Dimanche 2 Février qu'aura lieu aux Variétés le bal annuel du Ski. Voilà au moins une manifestation qui ne sera pas renvoyée.

PEDALE SISTERONNAISE

1re SORTIE HIVERNALE. — Dimanche, nos coureurs prendrons le premier contact avec la route. Départ du siège à 9 heures. Présence de tous indispensable. Rendez-vous avec Gantheaume, le nouveau conseiller technique de la Pédale, à Peyruis à 10 heures 30.

∴

MARDI-GRAS. — Le Comité de la Pédale Sisteronnaise est d'ores et déjà, assuré de son succès, ainsi que les années précédentes, car nombreuses sont les personnes qui cherchent le travesti.

Venez nombreux à la soirée de la P. S. car le Comité s'efforcera de créer l'ambiance des bals masqués d'avant-guerre.

PREMIER JANVIER

Au Dessert

Le fermier verse de la gnole,
Et la fermière, du café,
Le berger pense à l'Espagnole
Dont il fut, dans le temps, coiffé.

Martial découpe la tarte.
René parle de Picasso.
Quand Georges dit *Il faut qu'on parte*
Hélène dit : Non ! en sursaut.

Raymond, en guise de ficelle,
Prend un morceau de raphia.
Et Dédé, dans sa main, recèle
Un anneau qu'on lui confia.

Jean, Paul, Lucien ainsi qu'Hélène
S'ajoutent aux deux jeunes gens,
Avec la vive Madeleine
Qui prend des airs très engageants.

Ils font un cercle sur des sièges,
Puis poussent le furet — l'anneau —
Sous leurs doigts jouant des arpèges
Et sur le fil rond comme un O.

Et trouvant que la gnole est bonne,
Le fermier me dit, déluré :
« Si nous liquidions la bonbonne
Pendant qu'il court, court, leur furet ? »

Georges GEMINARD.

© VILLE DE SISTERON

ECHOS... DE GACHE

LA SAINT-ANTOINE

Vive le Faubourg la Baume ! Vivent les Faubouriens !

C'est ainsi que Samedi dernier, à 20 heures dans un repas fraternel et Dimanche à 14 heures, avec un concert musical et un grand bal en plein air, la fête d'hiver de ce quartier ensoleillé battait son plein.

Le Comité des Fêtes de la Baume a voulu — selon une vieille tradition — redonner un air de gaieté, de swing... et de slow au faubourg.

Malgré les nombreuses blessures du bombardement, cette cigalière reste et restera toujours le coin préféré du public Sisteronnais.

***

COMITE DES FETES

Plusieurs de nos villes voisines, telles que Gap, Digne, Manosque, et même le Faubourg de la Baume, possèdent un Comité permanent de Fêtes. A Sisteron même, où le dévouement n'est pas moindre, puisqu'il s'est justifié en d'autres circonstances chez nos jeunes, ne pourrait-on déjà prendre les mêmes précautions en vue des fêtes de printemps et de la Pentecôte même. Nous savons que ce que nous demandons n'est pas au dessus des forces de nos amis, il s'agit tout simplement en se serrant autour de la Municipalité, de songer à la prospérité de notre petite ville et faire appel à la bonne volonté du public.

Nous soumettons notre suggestion à qui de droit.

Marché de la Viande

La Préfecture communique :

Il est porté à la connaissance des divers intéressés : Eleveurs, Marchands de bestiaux, Bouchers, que la loi n° 46.2140 du 4 Octobre 1946, a conféré à l'admimstration le droit dans le cas où le marché de la viande serait défaillant, de procéder par voie de réquisition à des achats prioritaires.

L'Administration Supérieure d'accord avec la C. G. A., a fixé les cours normaux suivants à la production, qui doivent être appliqués dans ce cas :

Pour les Bovins de boucherie :
Qualité extra : 55 francs le kilo vif
1re Qualité : 50 francs le kilo vif
2e Qualité : 43 francs le kilo vif

Pour les Ovins de boucherie :
Qualité extra : 85 francs le kilo vif
1re Qualité : 78 francs le kilo vif
2e Qualité : 54 francs le kilo vif

Pour les Veaux de boucherie :
Qualité extra : 70 francs le kilo vif
1re Qualité : 64 francs le kilo vif
2e Qualité : 55 francs le kilo vif

Il est donc fait appel à l'esprit de compréhension des agriculteurs, pour procéder à la livraison de leur bétail et pour que l'Administration n'ait pas à appliquer ces mesures de réquisition qui interviendraient sans préjudice d'autres sanctions.

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

ETAT-CIVIL

du 17 au 24 Janvier 1947

NAISSANCES

Reymond Paul Scrivani, avenue de la Gare. — Marie Hélène Chantal Decavel, avenue de la Gare. — Marie Claude Paulette Colette Robin, avenue de la gare. — Monique Anne Marie Gaona, avenue de la gare. — Louis Lucien Léon Armand, avenue de la gare.

DÉCÈS

Marie Rosa Baptistine Gastinel, veuve Estornel, 72 ans, avenue de la gare.

Chronique Locale et Régionale

LA FOIRE. — Lundi dernier s'est tenue dans notre petite ville la première foire de l'année communément appelée foire de Saint-Antoine. Il faisait un temps superbe qui encourageait les visiteurs et les marchands à venir nombreux.

Elle eut son succès malgré que l'hiver nous enveloppe encore puisque, au moment où nous écrivons, la neige tombe pour la ième fois. Les étalages des forains offraient la variété de leurs marchandises, tandis que le marché aux bestiaux offrait seulement quelques lots dans la race porcine.

D'aucuns auraient pu supposer qu'il y eut baisse sur le prix des porcs, si elle a eu lieu, elle fut certainement très faible car, au moment où nous avons parcouru le marché de ces animaux, nous vîmes des acquéreurs réfléchir à l'annonce des prix. C'est ainsi que les petits cochons d'un poids moyen de 19 à 20 kilos se côtaient à 200 francs le kilo, quant aux porcs gras, ils brillaient par leur absence.

Nous ne sommes pas connaisseurs en la matière mais de l'avis unanime que nous avons pu recueillir, c'est que les prix étaient tenus. Cependant pour être conformes à la vérité, disons qu'à la fin de la journée les prix subirent une légère baisse, ce qui n'empêcha pas d'ailleurs qu'il y eut des invendus parmi les compagnons de Saint-Antoine.

En général, assez bonne foire pour le petit commerce et pour les transactions plus importantes.

PROPRIETAIRES ! !
ARBORICULTEURS ! !

Avez-vous l'intention de créer une plantation ?

Ne faites rien à l'aveuglette ; renseignez-vous auprès d'un praticien spécialiste qui vous donnera toutes précisions nécessaires afin de planter les espèces et variétés pour obtenir les meilleurs rendements de vos plantations.

Adressez-vous en toute confiance aux **PEPINIERES de la DURANCE** Moulin de la Cazette à SISTERON.

ECLAIREURS DE FRANCE. — Mardi soir, quelques Sisteronnais, convoqués par MM. Dussaillant et Pascal, se sont réunis à la Mairie pour aider les éclaireurs de France association de jeunes créée depuis peu dans les Basses-Alpes et à Sisteron et placée sous la haute présidence de M. le Préfet des Basses-Alpes.

Après quelques paroles de bienvenue et de remerciements de M. Dussaillant Marcel, M. Pascal exposa longuement la définition et le but des éclaireurs :

Association de jeunes de toutes les couches sociales, sans distinction de partis, d'idées philosophiques ou religieuses. Un seul but : former des jeunes aux vicissitudes de la vie.

Nombreux sont encore les Sisteronnais qui n'ont pas été touchés, nous ne les oublions pas et nous pensons qu'à une prochaine réunion ils se feront un plaisir de nous accorder leur concours.

La formation de groupe éclaireurs est composé de la façon suivante :

M. Marcel Dussaillant, chef de groupe ; M. Trémelat, délégué au Cercle Local et chargé du recrutement ; Mlles Michel et Carluc, cheftaines de meute ; MM. Pascal, Latil, Davin, chefs de troupe.

Les parents désirant envoyer leurs enfants aux éclaireurs sont priés de s'adresser à Mlles Michel et Carluc pour ceux âgés de 7 à 11 ans ; à M. Pascal pour les plus de 11 ans, et, en général, à M. Trémelat.

Le bureau du Comité Directeur, avec M. Fauque comme président, et celui des amis des éclaireurs sont constitués. Nous vous ferons connaître prochainement leur composition.

Quelques amis des éclaireurs ont été chargés de distribuer des cartes d'adhérents des amis. Faites-leur bon accueil. D'avance nous vous en remercions.

AUTOS-SPORTS

Ch. FERAUD — 64, Rue Droite expose les nouvelles Bicyclettes Peugeot haut luxe (P. H. L.) qui réunissent le maximum de perfectionnement tout en restant des machines très légères.

AU FAUBOURG. — Aimablement invitée par le Comité des Fêtes de la Baume, notre Société Musicale a prêté, Dimanche dernier, son concours à cette fête toute empreinte de camaraderie, à la grande joie des Faubouriens et des Sisteronnais qui avaient choisi ce coin toujours ensoleillé pour applaudir l'exécution du programme.

Le Comité des Fêtes a vivement remercié les musiciens par un geste généreux en versant à leur caisse la somme de 1.000 francs. Ceux-ci assurent le Comité des Fêtes du Faubourg de tout leur dévouement chaque fois qu'il sera fait appel à leur concours et le remercie du don dont ils viennent d'être l'objet.

ŒUFS A COUVER
LEGHORNS
S'adresser GENEVRIER, Le Poët.

SAPEURS-POMPIERS. — Au cours de l'Assemblée Générale qui a eu lieu la semaine dernière dans une salle de la Mairie, les Sapeurs-Pompiers, sous la présidence de M. Durbesson, ont procédé à la formation de leur nouveau bureau :

Trésorier : Vignet Weber — Adjoint : Fabre Jules.

Secrétaire : Coulon Paul — Adjoint : Ricavy Marcel.

Responsable : Durbesson.

Commission des Fêtes : Président Blanc Gabriel.

Membres : Lieutier Marcel, Audibert Marcel ; Blache Aimé ; Justet Louis ; Bonnet Marius ; Mouriès Louis

M. le Lieutenant Durbesson donna le compte-rendu moral et financier de fin d'année et fit part à ses camarades du désir de quelques jeunes gens qui sont volontaires pour faire partie de la subdivision.

Félicitations à ces jeunes amis et que leur exemple soit suivi.

PARITAIRES DES BAUX RURAUX
ELECTIONS AUX TRIBUNAUX

— C. G. A. — Les propriétaires-exploitants, propriétaires-métayers, métayers et fermiers du canton de Sisteron sont invités à assister à la réunion qui aura lieu à la Mairie de Sisteron, aujourd'hui 25 Janvier à 10 heures 30.

Objet : Désignation des délégués cantonaux aux élections pour les Tribunaux Paritaires de Baux Ruraux.

BAL DES SAPEURS-POMPIERS. — Les Sapeurs-Pompiers ont le plaisir de faire connaître et inviter tous les sympathisants à leur Grand Bal du Retour des Rois, demain Dimanche 26 Janvier 1947, à 21 heures dans la superbe salle des Variétés, avec le trépidant « Printania-Jazz » de Digne.

Tout est mis en œuvre : éclairage décoration de la salle, pour satisfaire tous ceux qui leur feront l'honneur de participer à leur fête.

Distribution gratuite du Gâteau des Rois et Election de la Reine et du Roi de la soirée.

CONSEIL DE REVISION. — Les opérations du Conseil de Révision qui au temps de notre conscription soulevaient tant d'enthousiasme parmi les conscrits et la population, ont eu lieu cette semaine dans le canton de Sisteron. Elles étaient présidées par M. le S/Préfet, accompagné de M. Borrély, président du Conseil Général et M. Besson, Conseiller Général.

Pour Sisteron on comptait 27 conscrits. 24 furent déclarés « Bon », 1 auxiliaire et 2 ajournés.

Ces opérations ont eut lieu avec quelques éclats de cuivre et de franche gaieté, sans cependant dépasser une parfaite tenue et une correction de bon aloi.

Pas d'incident à signaler.

La Préfecture communique :

Les commerçants qui ont pratiqué une baisse supérieure à 5 % sont priés de se faire connaître à la Préfecture, aux Sous-Préfectures et à **la Mairie de leur domicile.**

SERVICE DES EAUX. — Par suite d'un accident survenu au matériel de la station de pompage de la ville de Sisteron, l'eau ne sera mise que de 7 heures à 9 heures, et celà jusqu'à nouvel ordre.

DE GARDE cette SEMAINE :
Docteur André.
Pharmacie Bœuf.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA — Actualités Documentaire et un grand film
LES 4 PLUMES BLANCHES

Demain Dimanche, à 21 heures Bal des Sapeurs-Pompiers.

CASINO-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film
TROP DE MARIS

BONS DE CHAUSSURES ET BLEUS DE TRAVAIL. — Une liste de bénéficiaires de bons de chaussures (usages travail, sandalettes, caoutchoucs) sera affichée dans le hall de la Mairie, Lundi 27 Janvier. La distribution commencera aussitôt et se poursuivra Mardi 28 et Mercredi 29 Janvier.

Ces jours-là seront également remis les bons de chaussures « usage ville anniversaire » aux consommateurs nés en Novembre Décembre et Janvier, sur simple présentation de la carte textile.

Egalement sur simple présentation de la carte textile et aux dates ci-dessus, seront remis des bons de vêtements de travail (vestons, pantalons, cottes à bretelles, blousons et blouses). Il est donc inutile de présenter des demandes.

En dehors de ces trois jours, il ne sera remis aucun bon.

A propos de la baisse de 5 %, M. Depreux, Ministre de l'Intérieur, a lancé l'appel suivant :

Les mauvais français qui refuseront de s'incliner devant les mesures de salut public seront châtiés commee il convient. Aucune intervention parlementaire ou autre ne pourront entraver les répressions lorsqu'elles s'avèreront nécessaires. Aucun privilège, aucune immunité pour les trafiquants, la loi républicaine doit être et sera la même pour tous.

Administration des Domaines

Le vingt sept Janvier mil neuf cent quarante sept, à quatorze heures trente, à la Mairie de SISTERON il sera procédé, par l'Inspecteur des Domaines de SISTERON, à l'affermage par adjudication, en un lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, des terrains en vue de leur remise en culture, faisant partie de l'AERODROME DE SISTERON-THEZE, pour une durée de neuf années consécutives à compter du premier Janvier mil neuf cent quarante sept, sur la MISE A PRIX de QUARANTE CINQ MILLE FRANCS.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le cahier des charges déposé au Bureau des Domaines à SISTERON.

MARIAGES riches et toutes situations pour personnes sérieuses sans relations.
Ecr. Mme PHILIPPE (27e année) 20, Rue Camélinat - St-ETIENNE (Loire) - j. t.

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON

VENTE
DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, Notaire à SISTERON, le trente Décembre mil neuf cent quarante six, enregistré à SISTERON le neuf Janvier mil neuf cent quarante sept, folio 83, case 533

Monsieur Léon Siméon DURBESSON, négociant, demeurant à SISTERON, a vendu à Monsieur Roger GABERT, négociant, demeurant également à SISTERON, le fonds de commerce de « Marchand de Vins, bière, liqueurs, spiritueux et de fabrique de limonade » exploité à SISTERON, rue Droite, précédemment connu sous le nom de :

MAISON BONNET
A. FOURNIER, successeur

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au vingtième jour après le présent avis, à SISTERON, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

J. ESMIEU, Notaire.

Etude de Me Jean ESMIEU
notaire à SISTERON

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, Notaire à SISTERON, le trois Janvier mil neuf cent quarante sept enregistré à SISTERON le neuf Janvier mil neuf cent quarante sept folio 83, case 534

Monsieur FIGUIERE André Marcel Auguste, menuisier-ébéniste, a vendu à Monsieur STROZZI Joseph Philippe, ouvrier menuisier, demeurant précédemment à MARTIGUES et actuellement à SISTERON, le fonds de commerce de MENUISERIE et EBENISTERIE qu'il exploitait à SISTERON, rue Basses des Remparts.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au vingtième jour après le présent avis, à SISTERON, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

J. ESMIEU, notaire.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Le taux d'intérêt des BONS DU TRÉSOR
vient d'être relevé
Ne laissez pas vos disponibilités improductives
Souscrivez !

TRANSPORTEURS... COMMERÇANTS...
INDUSTRIELS... ENTREPRENEURS...

Pourquoi payer comptant vos achats de camions, camionnettes et matériels industriels, alors qu'un véhicule acheté comptant, c'est un capital employé, tandis qu'ACHETE A CREDIT il se paie en roulant, c'est un CAPITAL CREE.

Pour tous renseignements adressez-vous à

l'A. S. T. I. — ALLEGRE & CHASTEL — t. 2.05, SISTERON

qui, employant la formule VENDRE EN PROVINCE aussi bien QU'A PARIS et grâce à son service spécialisé peut vous faire attribuer dans un temps record, le crédit demandé.

NOUS APPLIQUONS LA BAISSE DE 5 % sur le tarif d'Octobre 1940.

© VILLE DE SISTERON